

Guerre en Ukraine :

Déclaration des Conseils économiques et sociaux européens

10 mars 2022

Face à l'invasion brutale et injustifiable de l'Ukraine par l'armée russe, les conseils économiques et sociaux de l'Union européenne (UE), représentant la diversité de leurs sociétés civiles, déclarent leur immense inquiétude, leur profonde indignation et leur soutien inconditionnel aux Ukrainiens et Ukrainiennes.

Après l'échec des tentatives diplomatiques menées jusqu'aux dernières heures précédant l'attaque, nous exprimons notre consternation devant les images semblant jaillir d'une époque que l'on croyait révolue, de colonnes de chars traversant les villes, de populations civiles fuyant les zones de combats ou se réfugiant dans les couloirs du métro. L'Histoire vient de s'accélérer et derrière les bruits de bottes et les déflagrations des bombes, c'est aussi la peur des populations - sur place bien sûr mais également au sein des communautés installées hors des frontières - que nous entendons. Ni l'invasion de l'Ukraine ni la perspective d'un renversement de ses institutions légitimes ne sont acceptables pour les démocraties que nous sommes.

Nous nous opposons fermement à cette invasion injustifiée et tenons également à rendre hommage au courage et à la détermination de nombreux acteurs de la société civile russe qui s'opposent à cette entreprise de destruction au péril de leur liberté.

Parce que les grandes crises sont aussi des moments de vérité, nous saluons la force et la clarté de la réponse européenne. Les États et les institutions de l'UE ont su réagir de façon efficace, rapide et coordonnée. Les organisations de la société civile européenne réalisent également sur le terrain un travail colossal de mobilisation de toutes les ressources disponibles, car au-delà des nécessaires déclarations politiques de principe, c'est bien d'un soutien matériel efficace et massif dont les Ukrainiens et les Ukrainiennes ont un besoin vital aujourd'hui.

Nous sommes profondément convaincus que cette solidarité devra être maintenue sur un temps long et que tous les États membres et toutes les organisations de la société civile européenne devront y prendre part. Nos institutions y sont déterminées.

Mais agir efficacement en démocratie suppose de la transparence et de la cohérence. Ceci vaut également pour notre institution internationale faîtière, l'Association Internationale des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires (AICESIS), qui est actuellement présidée par la Chambre Civique de Russie. Or celle-ci a indiqué sa position officielle le 5 mars 2022, dans un courrier auquel il ne nous apparaît malheureusement pas possible de nous rallier.

En effet, reprenant tous les éléments du discours officiel russe, la Chambre Civique de Russie impute la responsabilité de la guerre à l'Ukraine, ce que nous ne pouvons en aucun cas cautionner. Il est pourtant essentiel que les Conseils et Institutions Similaires qui composent l'AICESIS, à commencer par la Chambre Civique de Russie, appellent au respect du droit international, soutiennent les valeurs de l'État de droit et des libertés fondamentales ainsi que le caractère inaliénable de la dignité humaine, qui sont les valeurs essentielles pour que des sociétés civiles puissent exister.

Guerre en Ukraine :

Déclaration des Conseils économiques et sociaux européens

Dès lors, les signataires de cette déclaration membres de l'UE et de l'ICESIS gèlent temporairement, à compter de ce jour, toute activité dans le cadre de celle-ci, et ce jusqu'à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire que ces mêmes membres s'engagent à tenir le 28 juin 2022 à Athènes, Grèce, afin de débattre de la situation actuelle. Cette initiative a vocation à être discutée et mise en œuvre en toute transparence et de concert avec l'ensemble des membres de l'ICESIS, sur tous les continents, dans le respect des textes régissant l'association.

Nous ne sous-estimons pas l'ampleur des difficultés quotidiennes et des pressions politiques qui pèsent sur les défenseurs de l'État de droit, des libertés fondamentales et du caractère inaliénable de la dignité humaine et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Nous formulons le vœu sincère qu'une représentation de la société civile russe sera en mesure de s'exprimer en faveur de la paix et d'entretenir le dialogue entre les peuples.

Les Conseils appellent aussi les Chefs d'États et de gouvernements européens qui se réunissent à Versailles ces 10 et 11 mars 2022 à s'engager dans la voie d'un approfondissement de la construction de l'Union européenne et du renforcement des politiques nécessaires pour accroître la résilience de celle-ci.

D'ici là, nous soutenons toutes les sanctions européennes et internationales adoptées contre la Russie. Nous estimons aujourd'hui que la dignité commande de mobiliser toutes les ressources et de délivrer tous les messages pour assurer aux Ukrainiens et aux Ukrainiennes qu'ils ne sont pas seuls dans leur lutte face à l'oppression, que nos institutions et les organisations des sociétés civiles qui les composent se tiennent derrière eux en ces heures noires pour la paix mondiale.

